



Gestion du pâturage et changement climatique

Plus de renseignements auprès de l'équipe
agronomie de la Chambre d'agriculture
au 04 66 65 62 00



Février 2026

©Lucile SACHOT- CA48
lozere.chambres-agriculture.fr

Le pâturage à l'épreuve du changement climatique en Lozère

En Lozère, territoire d'élevage par excellence, l'herbe constitue la base de l'alimentation des troupeaux et un levier majeur d'autonomie fourragère. Face au changement climatique, la compréhension fine des dynamiques de pousse de l'herbe devient un enjeu stratégique pour adapter les pratiques et sécuriser les systèmes.

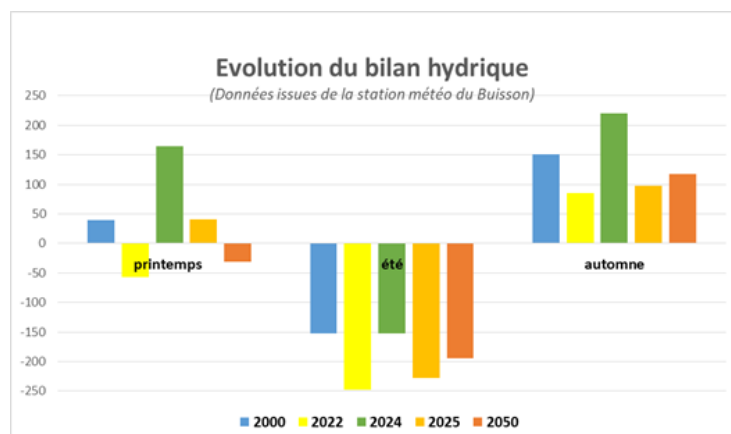
Depuis plusieurs années, un dispositif de suivi de la pousse d'herbe est déployé sur les régions fourragères de l'Aubrac et de la Margeride qui s'appuie sur des prairies naturelles et temporaires, de pâturage et de fauche. Dans un contexte climatique en évolution, l'objectif est d'en tirer des enseignements opérationnels pour la conduite des prairies et la gestion du pâturage.



1- Contexte climatique : des repères qui évoluent

Le bilan hydrique est un indicateur clé pour comprendre les effets du **changement climatique en agriculture**, car il reflète la disponibilité en eau pour les cultures. Il correspond à l'équilibre entre les précipitations et l'eau perdue (par l'évaporation et la transpiration des plantes).

L'analyse de l'évolution du bilan hydrique, à partir des données de la station météorologique du Buisson, met en perspective les conditions observées en 2000, 2022, 2024 et 2025 avec les projections climatiques à l'horizon 2050 issues du projet AP3C. Cette comparaison permet de visualiser que certaines situations observées aujourd'hui préfigurent déjà les conditions futures. Le stress hydrique printanier marqué en 2022, le déficit estival prononcé de 2025, ou encore les modalités de reprise de la végétation à l'automne s'inscrivent pleinement dans les scénarios projetés pour 2050.



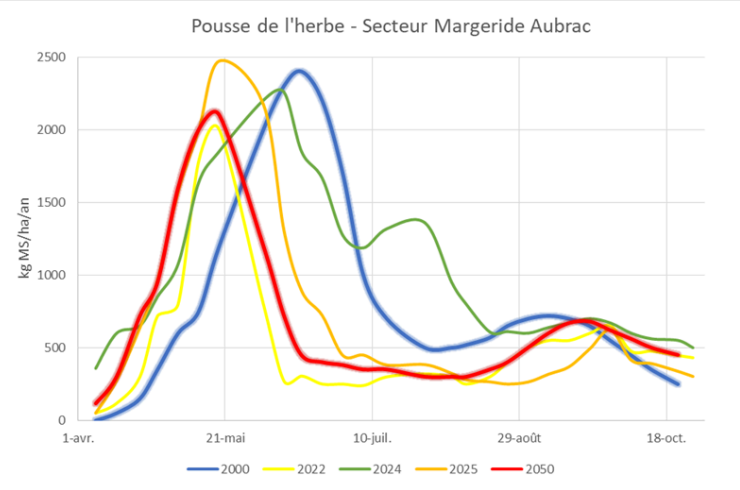


2- Dynamique de pousse de l'herbe dans le secteur Margeride-Aubrac

L'évolution de la pousse de l'herbe observée ces dernières années montre une forte variabilité, étroitement liée aux conditions climatiques. Les résultats présentés s'appuient sur des données issues des agriculteurs, des retours d'expérience de conseillers agricoles, ainsi que sur des suivis réalisés à l'herbomètre en 2024 et 2025 sur une cinquantaine de parcelles. Les données de l'année 2050 proviennent quant à elles, des projections établies dans le cadre du projet AP3C.

Les dynamiques de pousse apparaissent très contrastées selon les années. L'année 2022 se distingue comme particulièrement défavorable, avec un pic de pousse printanier limité et une absence quasi totale de production jusqu'à la mi-août. À l'inverse, 2024 apparaît comme une année très favorable, marquée par une disponibilité en herbe jamais inférieure à 500 kg de matière sèche par hectare et une production régulière sur l'ensemble de la saison. L'année 2025 se caractérise par un démarrage de végétation très précoce et un pic de pousse printanier important, suivi d'un arrêt prolongé en juillet-août, avant une reprise nette à l'automne.

La mise en perspective de ces courbes avec celles de l'année 2000 et les projections à l'horizon 2050 confirme les grandes tendances : une avance du démarrage de la végétation, déjà nettement perceptible aujourd'hui, un arrêt de pousse estivale de plus en plus long, un pic de production printanier, globalement plus faible que par le passé - tout en restant supérieur à celui observé en 2022 - et une reprise de végétation après la mi-août.



Un outil pour repérer les stades-clés des prairies : les sommes de températures !

Les sommes de températures, exprimées en degrés-jour (°Ci), sont largement utilisées pour piloter la gestion des prairies. Grâce aux sommes de températures, il est possible d'anticiper les dates importantes de gestion de l'herbe pour piloter ses pratiques. L'intérêt de cette méthode est de pouvoir s'adapter aux caractéristiques de l'année (plus ou moins précoce ou tardive) et aux différences de précocité liée à l'altitude, au lieu de se baser de façon systématique sur les dates figées.

Selon l'objectif poursuivi, le point de départ du cumul diffère, ce qui explique l'usage de deux références distinctes : une base février pour le suivi de la pousse de l'herbe et une base janvier pour raisonner la fertilisation.

Dates clés pour l'optimisation de la gestion des prairies

Sommes de températures (base 1^{er} février)



300°C

Mise à l'herbe



500°C

Fin du déprimage



700 – 800°C

Ensilage/Enrubannage



1 000 – 1 100°C

Foin précoce



1 200 – 1 300°C

Foin tardif





3- Des enseignements concrets pour l'adaptation du pâturage

Le déprimage : un levier clé, à manier avec précision

Le premier cycle de pâturage, aussi appelé déprimage, permet d'allonger la saison de pâturage, d'économiser des stocks de fourrage, tout en retardant l'épiaison pour une gestion plus souple de la fauche. En consommant l'herbe d'hiver et en favorisant le tallage, cette pratique permet également d'améliorer la qualité de l'herbe récoltée ou pâturée au printemps.

La mise à l'herbe est à réaliser dès que les conditions de portance et le climat le permettent. La date dépend de la surface à pâturer : plus elle est importante, plus il faut la consommer tôt pour avoir le temps de passer l'ensemble des prairies. Le temps de séjour des animaux doit rester court, de l'ordre de quelques jours, sans dépasser dix jours sur une même parcelle. L'objectif est de sortir des parcelles avec une hauteur résiduelle de 4 à 5 cm, correspondant à la hauteur du talon.

Le déprimage doit être interrompu dès que la quantité d'herbe devient suffisante sur les autres parcelles destinées au pâturage, soit lorsque la hauteur atteint 8 à 10 cm à l'herbomètre. Une attention particulière doit être portée au stade des graminées afin de retirer les animaux avant la montée de l'épi dans la gaine. Le stade repère "épi à 5 cm" atteint autour de 500 degrés-jours (base 0-18 °C depuis le 1er février) constitue un seuil clé. Au-delà de ce stade, l'intervention relève davantage de l'ététagage : l'épi est sectionné, ce qui favorise une repousse feuillue de bonne qualité, mais au détriment du rendement. Un déprimage trop tardif se traduit par une baisse de rendement.

Les suivis réalisés sur la dynamique de pousse de l'herbe sur le secteur Margeride-Aubrac a pu mettre en évidence qu'un surpâturage (moins de 5 cm) entraîne une reprise de la pousse beaucoup plus lente, avec un retard pouvant atteindre une dizaine de jours. Le risque est alors l'absence de reprise de la végétation en période sèche, la plante n'étant plus en capacité de reconstituer ses réserves. En 2025, un différentiel de 1,3 tonne de matière sèche par hectare à la récolte a ainsi été observé entre des parcelles déprimées avant 500 degrés-jours et celles déprimées après ce seuil, sur la base du suivi de sept parcelles.

Un déprimage bien conduit permet donc de mieux valoriser l'herbe disponible, tandis qu'une gestion inadaptée peut pénaliser le rendement à la fauche et compromettre la dynamique de pousse printanière, en particulier dans un contexte de sécheresse.

Pâturage du printemps : bien gérer la dynamique de pousse

La mise à l'herbe de printemps débute autour de 300 degrés-jour pour les prairies précoces et fertiles. Pâturer dès la reprise permet une transition alimentaire progressive et une meilleure valorisation de l'herbe.

La hauteur d'herbe optimale à l'entrée des animaux dans la parcelle se situe entre 10 et 12 cm. Ce niveau garantit à la fois une quantité suffisante d'herbe et une bonne qualité alimentaire ; il correspond visuellement à une herbe à hauteur de cheville. Les premières parcelles, les plus précoces, peuvent toutefois être pâturées dès 8 cm, soit une hauteur comprise entre le talon et la cheville, afin d'éviter d'être dépassé par une dynamique de pousse particulièrement rapide au printemps.

Si les conditions climatiques varient fortement d'une année à l'autre - sécheresse, excès d'eau, printemps précoce ou tardif - on retrouve les mêmes fondamentaux au printemps.

Données issues des parcelles en suivi :

- Un démarrage lent en sortie d'hiver → production de 10 à 20 kg de MS/ha/j
- Une forte pousse à l'approche de l'épiaison → 70 à 100 kg de MS/ha/j
- Un ralentissement progressif de la pousse à partir de mi-juin → 20 à 40 kg de MS/ha/j

Lorsque les animaux sortent d'une parcelle, la hauteur de l'herbe ne doit pas être trop basse, sinon la gaine de la plante risque d'être mangée par les animaux et la repousse de l'herbe sera ralentie. Au printemps, on peut descendre à une hauteur égale au mois de l'année.

Mois	Avril	Mai	Juin
Hauteur de sortie visée	4 cm	5 cm	6 cm

Les hauteurs de sortie en fonction des mois de l'année -
(Source : Rémy Delagarde, INRAE)

En cas de forte pousse, si la hauteur d'herbe dépasse les 15 cm, soit une hauteur d'herbe à mi-botte, il est conseillé de réserver ces parcelles pour la fauche. À cette hauteur, l'herbe sera de moindre qualité et très mal pâturée, créant ainsi des refus et l'obligation de les broyer.



Pâturage estival : gérer le ralentissement voire l'arrêt de la pousse pour préserver les prairies

Le ralentissement de la pousse d'herbe s'observe souvent dès le mois de juin selon les températures et la pluviométrie de l'année et selon le type de prairie.

L'arrêt du pâturage des prairies doit se faire dès qu'il y a un ralentissement important de la pousse. Les repères peuvent être : l'herbe à hauteur de la cheville et 2-3 feuilles présentes sur les graminées. En été, on sort les animaux de la parcelle quand l'herbe atteint 7 cm environ, contre 5 cm au printemps.

L'objectif est de laisser absolument un peu de feuilles au-dessus de la gaine après le pâturage. Avec une plus grande hauteur résiduelle, on accélère la repousse et on préserve la température du sol. Un surpâturage estival va retarder la reprise de végétation au retour des pluies. Les graminées trop rasées, ayant un système racinaire réduit et des réserves diminuées, redémarreront plus lentement. Le risque de dépérissement de la prairie sera accru.

L'optimisation du pâturage en été impose d'ajuster les apports d'eau au pré en tenant compte que les besoins augmentent en cette saison. Les fortes chaleurs, le stade physiologique des animaux et le recours à une végétation plus sèche et plus fibreuse, va influencer sur les besoins en abreuvement.

Les observations réalisées en août 2025 montrent l'intérêt stratégique des parcelles partiellement humides, capables de maintenir une production là où les parcelles sèches sont à l'arrêt. Entre 2024 et 2025, il y a eu 3 % de pertes sur une parcelle humide contre 17 % sur une parcelle sèche gérée en pâturage tournant dynamique. Ces surfaces constituent un levier clé pour sécuriser l'alimentation estivale.



Comparaison parcelle sèche et partiellement humide au 13 août 2025 (Source : CA48)

Pâturage automnal : valoriser la reprise de la pousse sans hypothéquer le printemps

L'automne marque généralement le retour des conditions favorables à la croissance de l'herbe. L'herbe d'automne a souvent une bonne valeur énergétique, du fait que la plupart des graminées sont au stade feuillu.

Les mesures de pousse de l'herbe 2025 montrent des valeurs de 20 kg MS de pousse/ha/jour début septembre sur les secteurs de Margeride-Aubrac, soit un stock de 600 kg de MS/ha qui se crée en 1 mois.

La principale contrainte du pâturage automnal reste la portance des sols, en particulier en fin d'automne avec le retour de pluies abondantes. Deux repères simples permettent de l'évaluer : un enfoncement inférieur à un tiers de la hauteur du sabot, ou à 5 cm maximum après un coup de talon.

Pour limiter les dégradations en conditions humides, plusieurs leviers peuvent être mobilisés :

- privilégier les prairies permanentes, généralement plus portantes,
- réduire le temps de séjour des animaux par parcelle,
- adapter les modalités de sortie en ne faisant pâturer les vaches que quelques heures par jour avec un retour quotidien au bâtiment pour la traite ou la tétée,
- ou encore, concentrer les animaux sur une parcelle dite "sacrifiable", destinée à être renouvelée.

Les dernières parcelles pâturées à l'automne, notamment en novembre et décembre, présentent généralement un léger décalage de reprise de la pousse au printemps. Il est donc essentiel d'anticiper l'ordre de passage de ces parcelles lors de la prochaine mise à l'herbe et d'éviter tout surpâturage automnal, afin de ne pas pénaliser la dynamique de croissance printanière.